Promo : de mieux en mieux !

> Voir toutes les actualités

Challenges promotion : « quand + c'est mieux ! »

Vous en aviez rêvé, vous allez pouvoir le faire ! Jouer quand vous voulez voulez, avec qui vous voulez -quel que soit son classement- et dans le club de votre choix grâce aux challenges promo. Une nouvelle manière de bridger créée pour les joueurs classés jusqu'à 2e série Trèfle.

5 challenges ponctueront la saison 2022/2023. Ce seront autant d'occasions de vous retrouver dans votre club, au sein de vos « tournois de régularité » tout en participant au challenge !

Bonne nouvelle ! Tout joueur inscrit et participant à la finale de comité d'un challenge, verra son compteur de PE PE, obtenus dans les 2 mois qui précédent la finale, doublé !

Autre bonne nouvelle, cette phase de qualification pour la finale de comité est gratuite (Vous ne paierez que les droits de table de votre tournoi de régularité). L'aventure devrait se poursuivre pour une large majorité de participants avec une finale nationale dans chaque challenge, dont l'une en apothéose lors de l'Open européen en juin 2023.

Ce nouveau format remplace tous les championnats de France promotion (open, dame, mixte, séniors, par paires et par équipes). Mais vous pourrez jouez ces différentes épreuves en « honneur »

Demandez le programme :
3 challenges par paires
• Automne : qualifications de septembre 2022 à janvier 2023 - Finale nationale 21 janvier 2023
• Hiver : qualifications de janvier à avril 2023 - Finale nationale 29 avril 2023
• Printemps : qualifications d'avril à juin 2023 - Finale nationale à Strasbourg le 10 juin 2023
2 challenges par 4
• Automne : qualifications de septembre 2022 à janvier 2023 - Finale nat. 28/29 janvier 2023
• Hiver : qualifications de janvier à avril 2023 - Finale nationale 22/23 avril 2023 Inscrivez vous dans de votre club.
* Vous pouvez jouer avec autant de partenaires que vous le souhaitez durant cette phase mais il faudra en choisir un pour la finale de comité, d un classement inférieur à 2T.

Des questions ? N'hésitez pas à consulter les rubriques suivantes

Publié le 22 août 2022

AIDE

DOCUMENTS